

APPROCHES SUBSTANTIVES DE L'ÉCONOMIE : DES OUTILS POUR L'ÉTUDE DES ORGANISATIONS D'ÉCONOMIE SOCIALE

Andreia Lemaître et Florence Degavre

Les organisations relevant de l'économie sociale (OES) sont au cœur de nombreux débats sociaux, économiques et politiques contemporains. La crise de l'Etat-Providence et du couple traditionnel Etat-marché dans l'Union européenne (Rosanvallon 1992) ainsi que la perte de légitimité des discours sur le « tout au marché » dans les pays du Sud et de l'Est (Peemans 2004) nous conduisent à interroger le rôle de ces initiatives privées, émanant d'une dynamique collective et caractérisées par une finalité de service aux membres ou à la collectivité plutôt que de profit (Defourny et Develtere 1999). Ces initiatives de la société civile mettent en œuvre une pluralité de logiques économiques, sociales et politiques, développent des pratiques économiques porteuses d'alternatives, telles que l'insertion de personnes particulièrement défavorisées, généralement non présentes dans l'acception dominante de l'économie. Elles ne peuvent donc être lues à travers l'objectif de maximisation du profit.

Comment dès lors étudier l'action collective menée par ces initiatives ayant une dimension clairement économique mais se distinguant de la forme entrepreneuriale classique ? dans cet article nous verrons en quoi il est pertinent de percevoir dans les OES une double dimension, socioéconomique et politique : de les appréhender comme des initiatives privées produisant des biens et services mais aussi comme des potentielles formes d'expression collective, pouvant interroger les politiques publiques en vigueur. Pour ce faire, certains concepts dégagés de l'analyse Polanyi apportent des outils heuristiquement intéressants.

Nous commençons par présenter l'approche substantive de l'économie adoptée par Polanyi, qui lui permet de dégager ce qu'il nomme les « différentes formes d'intégration » sur base desquelles les sociétés organisent l'économie. Cela posé, nous présentons deux apports de Polanyi dans l'analyse des organisations d'économie sociale : le concept d'encastrement politique et la mobilisation, par les OES, de ces différentes formes d'intégration. Nous constaterons que, dans certains domaines d'activité, tels que le *care*, les organisations d'économie sociale mobilisent la forme particulière d'intégration qu'est l'administration domestique. Cette quatrième forme d'intégration a généralement été délaissée dans les analyses ultérieures de Polanyi (1983 [1944]) ainsi dans celles qui mobilisent cet auteur pour étudier le champ de l'économie sociale. Il s'agit là d'une contribution apportée par une relecture féministe de Polanyi. Nous terminerons l'article en suggérant qu'une étude en termes de rapports sociaux de sexe permet d'affiner encore la grille de lecture inspirée de l'approche substantive de l'auteur.

1. Polanyi : une approche substantive de l'économie identifiant différents formes d'intégration

Nous présentons ici les traits saillants de l'approche substantive de Karl Polanyi. Nous évoquons la vision élargie de l'économie que l'on retrouve chez l'auteur ainsi que la multiplicité des formes d'intégration qui sous-tendent sa thèse tout au long de ses ouvrages : l'idée que la seule forme du marché ne suffit pas à expliquer la vie économique des sociétés antérieures au marché capitaliste du XIX^{ème} siècle.

1.1. Une approche substantive de l'économie

Au sein des approches « orthodoxes »¹ prévaut une conception « formelle » de l'économie, où la science économique est appréhendée comme la science qui étudie les choix humains face à des ressources limitées sollicitées par des fins multiples et des besoins insatiables. Elle considère, en termes de comportement optimisateur, l'économie comme « *la relation entre des fins et des moyens rares ayant des usages alternatifs* » (Robbins 1932, p. 15). Polanyi quant à lui met à jour, par une approche historique et anthropologique, une définition « substantive » de l'économie. Cette conception substantive de l'économie contient l'idée que « *les relations sociales de l'homme englobent, en général, son économie* » (Polanyi 1983 [1944], p.75).

« Le sens substantif [du terme économique] tire son origine de la dépendance de l'homme par rapport à la nature et à ses semblables pour assurer sa survie. Il renvoie à l'échange entre l'homme et son environnement naturel et social. Cet échange fournit à l'homme des moyens de satisfaire ses besoins matériels » (Polanyi, Arensberg et Pearson 1957, in Polanyi, 2002, p.57).

L'adoption d'un sens substantif de l'économie permet à Polanyi (1983 [1944]) de mettre en exergue une pluralité de modes de circulation de biens et services, que les sociétés combinent de manières diverses à travers le temps et l'espace : l'échange – et son modèle de marché – la redistribution – qui requiert le modèle institutionnel de la centralité –, la réciprocité – encouragée par le modèle institutionnel de la symétrie – et l'administration domestique – à laquelle correspond l'autarcie. Ces formes d'intégration désignent les interactions au travers desquelles sont acheminés les biens et ressources dans une société, et la façon dont les groupes d'individus, en raison de ces circuits symboliques, sont liés entre eux, intégrés à la société dans son ensemble.

« Forms of integration thus designate the institutionalized movements through which the elements of the economic process –from material resources and labor to the transportation of goods- are connected » (Polanyi 1977, p.35).

Ces formes d'intégration, ou leur cohabitation particulière, différencient les sociétés entre elles. A chaque forme d'intégration correspond un modèle institutionnel particulier. Nous développons ci-dessous chaque forme et le modèle institutionnel qui lui correspond.

1.2. Les différentes formes d'intégration

¹ Nous utilisons par convention la distinction entre théories économiques « orthodoxes » et « hétérodoxes », en supposant que les théories orthodoxes en économie ont acquis une place relativement prépondérante, voire dominante, en sciences économiques.

Prenant pour exemple la société des Trobriandais de Mélanésie, Polanyi (1983 [1944]) met en évidence deux principes de comportement qui ne sont généralement pas associés à l'économie : *la réciprocité et la redistribution*. Chez les Trobriandais, la réciprocité touche les relations entre individus issus d'une même famille tandis que la redistribution touche les individus qui dépendent d'un même chef. La réciprocité réside dans le fait que l'entretien de la famille est assuré par les parents matrilineaires. Cet entretien fonctionne sur le principe du don-contre-don mais entre membres différents au sein d'un même groupe : les frères pourvoient aux besoins des sœurs et de leur famille, en échange de quoi ils reçoivent, à travers les produits reçus par leur épouse de leur propre famille, la subsistance. La redistribution est assurée par le chef de l'île qui se voit affecté une partie de la production et la redistribue ensuite, la production non ponctionnée étant principalement affectée aux événements festifs de la communauté.

Pour assurer réciprocité et redistribution, l'organisation fonctionne respectivement sur le principe de la symétrie et de la centralité. La symétrie se lit dans les échanges entre villages, échanges qui s'effectuent sur le mode de la complémentarité : produits des villages côtiers contre produits des villages de l'intérieur. La centralité s'explique par le besoin de rendre compte de la collecte, de l'emmagasinage et de la redistribution du produit. Le chef de village qui reçoit les produits de la chasse les partage ensuite de façon à assurer la subsistance de tous et la cohésion.

« Et plus le territoire sera vaste, plus le produit sera varié, plus la redistribution aura pour effet une division effective du travail, puisqu'elle doit aider à relier les uns aux autres des groupes de producteurs différenciés » (Polanyi, 1983 [1944], p.79).

L'enseignement que tire Polanyi de l'étude de ce type de sociétés porte à la fois sur l'existence de principes organisateurs de l'économie différent de celui décrit et « universalisé » par les économistes classiques et en particulier Adam Smith, basé sur la recherche du gain et la propension au troc, et sur la reconnaissance du caractère complexe d'organisations sociales sans marché qui réussissent à faire franchir des milliers de kilomètres et échanger des milliers d'objets à ses membres d'autre part. (Polanyi 1983 [1944], p.79). Les principes de réciprocité et de redistribution y assurent par ailleurs l'insertion des activités économiques dans les liens sociaux et la sociabilité.

Le *principe du marché* (autre forme d'intégration) fait référence à l'échange de biens et services par le mécanisme de fixation des prix, qui fait rencontrer l'offre et la demande pour ces biens et services. La forme de marché telle que nous la connaissons aujourd'hui comme lieu de transaction, démontre Polanyi, a une histoire récente. Les marchés, depuis le XIXème siècle, sont autorégulateurs, c'est à dire qu'ils sont gouvernés "*par les prix du marché et par eux seuls*" (Polanyi 1983 [1944], p. 71). Contrairement aux deux autres formes d'intégration vues ci-dessus, le marché autorégulateur repose uniquement sur le mobile du gain comme moteur². Ce mobile correspond à l'accaparement individuel de richesses ou de biens.

Cette réflexion de Polanyi emprunte à Aristote la distinction entre l'administration domestique d'une part et le mobile du gain d'autre part. Dans le premier cas, la production à un but d'usage, contrairement au second cas où la production est tournée vers le gain. Les deux buts de production ne sont cependant pas contradictoires puisque la production tournée vers le gain ne détruit pas nécessairement l'administration domestique et l'autarcie qu'elle suppose.

² Il existe cependant des marchés encadrés, comme le reconnaît lui-même Polanyi (1983 [1944]) et des marchés non auto-régulateurs, où les prix sont « gouvernés ».

Pour Polanyi, Aristote a su comprendre la révolution qu'entraînait dans la production le principe du gain :

« en dénonçant le principe de la production en vue du gain comme non naturelle à l'homme, comme sans bornes et sans limites, Aristote mettait en fait le doigt sur le point crucial : le divorce entre un mobile économique séparé et les relations sociales auxquelles ces limitations étaient inhérentes » (Polanyi 1983 [1944], p.85).

Or le mobile du gain est tout simplement absent des communautés de Mélanésie sur lesquelles il base son analyse des sociétés et organisations économiques. Le mobile du gain est en revanche présent dans l'histoire récente des sociétés occidentales où la vie sociale et économique est presque intégralement dépendante des marchés³. Ces marchés, qui ne se développent réellement que dans les échanges internationaux, sont portés par le mobile du gain.

Le quatrième principe qui joue un rôle dans l'histoire économique est le *principe de l'administration domestique*, qui consiste à produire pour son propre usage ou pour les membres de son groupe (Polanyi 1983 [1944], p.84). Ce principe n'est pas plus ancien que la réciprocité et la redistribution. Au contraire, on ne commence à voir de familles qui produisent pour leur propre compte que relativement tard, à un niveau où les techniques agricoles deviennent plus avancées. Cette forme de production autarcique n'est donc pas considérée comme une forme primitive de vie économique dans la mesure où il faut avoir la maîtrise des techniques pour les utiliser à l'échelle de son groupe, sans plus dépendre de la division du travail (Polanyi 1977, p.42). La taille de ce groupe peut varier fortement :

« La nature du noyau institutionnel est indifférente : ce peut-être le sexe comme pour la famille patriarcale, le lieu comme pour le village, ou le pouvoir politique, comme pour le manoir seigneurial » (Polanyi, 1983 [1944], p.84).

Jusqu'à la fin de la féodalité, ce sont ces trois principes de réciprocité, redistribution et administration domestique qui gouvernent prioritairement les sociétés, auxquels correspondent des institutions sociales mentionnées plus haute, la symétrie, la centralité et l'autarcie. Pour fonctionner dans de telles formes d'intégration, les individus doivent se conformer à des mobiles parmi lesquels le gain est tout à fait minoritaire. Même une organisation commerciale aussi vaste que celle de la période gréco-romaine fonctionnaient selon ces trois principes et les marchés n'y jouaient pas encore un rôle prédominant (Polanyi, 1983 [1944], p.86).

A partir du XVIème siècle en revanche, les marchés commencent à se multiplier. Il faut pourtant encore attendre le XIXème pour se rendre compte qu'ils sont devenus autorégulateurs et fonctionnant exclusivement sur un système de prix, que les Etats ne les contrôlent pas, alors que jusque là, les réglementations les plus strictes assurent qu'ils ne soient pas dominants dans les transactions économiques.

Autrement dit, à toutes les époques se combinent différentes formes d'intégration, le marché ne devenant dominant sur les autres qu'à partir du XIXème siècle.

Polanyi insiste bien par ailleurs sur le fait qu'il n'y a pas lieu de confondre les formes d'intégration avec des comportements personnels ou des préférences individuelles :

« it is important at this point to distinguish between, forms of integration, supporting structures and personal attitudes. The difficulty lies in the common usage of the term reciprocity redistribution and exchange, which are often employed to denote different

³ On peut objecter à Polanyi que le mobile du gain s'accompagne, dans les économies contemporaines de la redistribution sous la forme de l'Etat social.

types of personal attitudes, as well as the forms of integration suggested here—two very different matters. The effective functioning of forms of integration depends upon the presence of definite institutional structures, and it has long been tempting for some to assume that such structures are the result of certain kinds of personal attitudes » (Polanyi 1977, p.37).

Cela signifie bien que dans la pensée de Polanyi, les comportements individuels ne se substituent pas aux structures qui les induisent. Le mobile du gain n'est pas à lui seul ce qui dirige le mouvement des marchandises, mais bien le marché :

« it is not true (...) that individual acts and attitudes simply add up to create the institutional structures that support the forms of integration » (Ibid., p.37).

Les formes d'intégration, qui portent sur des économies anciennes, demeurent tout à fait valides pour l'analyse de nos sociétés contemporaines. Ainsi, elles ont permis l'émergence de la pensée sur l'économie plurielle et ont inspiré de nombreuses études en socioéconomie à partir desquelles il a été possible d'identifier quelles formes d'intégration sont à l'œuvre aujourd'hui, dans certains pans déterminés de l'économie. Mobile du gain, redistribution, réciprocité et administration domestique désignent aujourd'hui généralement les rationalités des individus. Modèle de marché (ou marché), redistribution, réciprocité et administration domestique désignent la nature des ressources et, par extension, celle des institutions qui sont à leur origine (Marché, Etat, société/sociabilité et famille).

On retrouve dans nos économies bien entendu des relations marchandes. Dans l'économie marchande, c'est au marché qu'incombe la responsabilité de la circulation des biens et services. La redistribution (principe par lequel la production est collectée par une autorité centrale dont la responsabilité est de la répartir) est fondamentale dans nos économies contemporaines puisque l'Etat social s'organise autour de ce principe, moyennant des règles de taxation et de transfert. Il redistribue les ressources en étant soumis au contrôle démocratique. La réciprocité, décrivant un mode spécifique de circulation des biens et services exprimant un lien social particulier entre les groupes ou les individus recevant des dons et supposés offrir librement un contre-don, s'exprime aujourd'hui, selon Laville et Nyssens (2001), principalement au sein de l'économie non-monnaire. Mais un certain nombre de relations réciprocaires adoptent des formes monétaires, telles que les donations monétaires. Quant au principe de l'administration domestique, l'un des enjeux de l'article est justement de montrer que, bien qu'il ait été délaissé dans les études en économie plurielle, il garde toute sa pertinence dans l'analyse des économies contemporaines et des organisations en économie sociale. Il constitue le point d'entrée fondamental pour une lecture de Polanyi à l'aune de la littérature sur les rapports sociaux de sexe. C'est en effet en grande partie sur l'étude de l'articulation entre économie domestique et production marchande que repose (à l'origine) l'analyse économique féministe.

2. Polanyi : un apport dans l'étude des organisations d'économie sociale

Ayant présenté la manière dont Polanyi permet de penser l'économie, nous sommes à présent en mesure de développer ce que nous jugeons être deux apports de l'auteur dans l'étude des organisations d'économie sociale. Le concept d'encastrement politique ainsi que la mobilisation des différents registres économiques dont l'administration domestique nous semblent heuristiquement intéressants à mobiliser dans ce champ d'analyse.

2.1. L'encastrement politique des organisations d'économie sociale

Bien que l'« encastrement » (*embeddedness*) soit issu de l'ouvrage de Polanyi (1983 [1944]), l'intérêt de l'auteur semble être moins de s'attacher à définir le concept – lequel prend d'ailleurs diverses modalités dans *La grande transformation* – qu'à mobiliser ce terme qui lui semble particulièrement fécond pour mettre à jour le double mouvement de désencastrement et de réencastrement de l'économie au sein de la modernité démocratique. Sous le terme général d'*encastrement de l'économie dans la société*, Polanyi (1983 [1944]) définit l'encastrement comme étant l'inscription de l'économie dans l'ordre social, culturel et politique qui le contient. De manière générale, il utilise le terme d'encastrement lorsqu'il fait référence au fait que l'économie s'imbrique dans des ordres qui ne relèvent pas uniquement du mobile du gain.

Un point nodal de l'analyse de Polanyi est le « double mouvement » de tension entre l'encastrement et le désencastrement constitutif de l'économie dans la modernité démocratique.⁴ Chez Polanyi, le désencastrement de l'économie n'est qu'une tendance, l'autre tendance étant la réponse qui lui est fournie par la société. Ce double mouvement est une dialectique selon laquelle, d'une part, l'économie se désencastre de la société, en se réduisant à l'échange marchand mu par le seul mobile du gain qui devient alors le seul principe organisateur et qui envahit les autres sphères de la société. D'autre part, la société réagit pour se protéger des effets néfastes sur le tissu social de ce « marché autorégulateur » en réencastrent l'économie, en la soumettant à des institutions garantes d'une pluralité de logiques autres que le seul mobile du gain. Laville (2004) relit le double mouvement de l'économie dans la modernité démocratique, comme suit :

« un premier mouvement exprime la tendance au désencastrement d'une économie restreinte à un « marché autorégulateur » et à une seule forme d'entreprise, un second mouvement lui répond, il exprime la tendance inverse au réencastrement démocratique de l'économie s'exprimant à travers une approche plurielle de celle-ci » (p. 19).

Les institutions qui inscrivent le fonctionnement de l'économie au sein d'un cadre démocratique sont non seulement les réglementations socialisant le marché et la mobilisation des autres formes d'intégration telles que la redistribution et la réciprocité, mais aussi les OES, c'est-à-dire la multitude d'inventions institutionnelles ancrées dans des pratiques sociales, recourant à d'autres formes de propriété et poursuivant d'autres finalités que les entreprises capitalistes.

Appréhender le changement social à partir du mouvement économique « d'en bas », c'est-à-dire en étudiant les pratiques sociales, les inventions institutionnelles opérées par les acteurs de terrain, pourrait laisser croire que l'on se désintéresse de la régulation publique. Mais Polanyi n'oppose pas les différentes formes d'encastrement : la mise en place d'institutions régulatrices socialisant le marché et la redistribution et à la réciprocité sont toutes aussi constitutives de la manière dont la société reprend des droits sur un « marché autorégulateur ». De la sorte, le concept d'encastrement polanyien ouvre aussi tout un pan de recherche lié aux relations entre les acteurs et aux processus d'institutionnalisation. Autrement dit, ce concept invite à s'intéresser d'une part à la manière dont les initiatives sociétales « d'en bas » mettent à jour de nouveaux modes de régulation porteurs de

⁴ Il y a là une forte contradiction chez Polanyi, dans la mesure où le désencastrement de l'économie n'est possible justement que parce que l'économie est encadrée. Dans la mesure où cette contradiction chez l'auteur n'affecte pas les arguments développés dans l'article, nous présentons son analyse sans développer ce point.

réconciliation entre l'économique et le social et, d'autre part, à la façon dont ces initiatives sont institutionnalisées pour faire corps avec un cadre démocratique plus large.

Dès lors, nous sommes invitées à étudier la dimension politique des OES, c'est-à-dire leur *encastrement politique* (Lemaître, à paraître). Il s'agit d'étudier l'interaction entre les OES et l'espace public, en ce compris la régulation publique. Comment les OES se sont-elles inscrites dans l'espace public et ont-elles été capables d'action dans celui-ci ? En retour, comment témoignent-elles d'une critique sociale plus générale en vigueur à un moment donné ? Comment ont-elles été progressivement reconnues par les politiques publiques à destination du champ ? En retour, selon quelles modalités les politiques publiques ont-elles reconnu ces initiatives et les influencent-elles, voire les formatent ? Avant de répondre à ces questions, nous posons l'apport spécifique de Polanyi dans le champ de l'analyse des organisations.

Un apport par rapport aux théories traditionnelles des organisations

L'économie néoclassique vise principalement l'étude des marchés et de l'intervention publique et non l'étude de la complexité des relations internes et externes des organisations. L'entreprise, productive, est supposée maximiser le profit et est analysée en termes purement techniques. Avec les théories contractualistes en économie (Jensen et Meckling 1976, Fama et Jensen 1983, Alchian et Demsetz 1972, etc.), les aspects transactionnels sont introduits quant à l'étude des organisations mais ces dernières sont présentées en tant qu'extensions du marché en cas de problèmes d'information ; elles n'existent pas en dehors de celui-ci. Avec la nouvelle économie institutionnelle (Williamson 1975, 1985 pour l'économie des coûts de transaction, North 1990, etc.), il devient possible de mener des études approfondies sur les organisations et leur diversité, mais celles-ci sont appréhendées en termes de solutions efficaces qui s'imposent face à des échecs de marché, marché qui demeure la solution première. Malgré les nombreux apports de ces théories, la théorie néo-classique et la théorie standard élargie en économie (les théories contractualistes et la nouvelle économie institutionnelle) nous fournissent peu d'outils pour analyser la dimension politique des OES.

La sociologie des organisations substitue à une coordination par les marchés une coordination par les règles et « ouvre la boîte noire » des théories néo-classiques pour y analyser de manière approfondie la manière dont les individus se coordonnent au sein des organisations. Ainsi, elle inclut une grande variété de grilles de lecture, permettant chacune de mettre en lumière une dimension particulière de l'organisation. De manière extrêmement brève, nous pouvons avancer que les modèles fonctionnalistes (Emery et Trist 1965 pour l'école sociotechnique, Mintzberg 1982 pour la théorie de la contingence, etc.), par rapport aux modèles rationnels (Weber 1964, Taylor 1957-1967, Fayol 1916, etc.) et au courant des relations humaines (Mayo 1933, Maslow 1954 et de McGregor 1960 pour la théorie des besoins et des motivations, etc.), introduisent l'analyse de la relation de l'organisation à son contexte. Mais l'environnement est envisagé en termes technologiques et marchands et l'organisation est supposée s'ajuster de manière quasi-automatique à celui-ci. Il faut attendre l'analyse stratégique (Crozier et Friedberg 1977, etc.), la théorie de la régulation sociale (Reynaud 1997), ensuite la sociologie de l'identité et de la culture (Sainsaulieu 1977, d'Iribarne 1989, etc.) et les approches constructivistes (Weick 1979, Huff 1983, Pondy 1983, etc.), pour que, d'une part, l'organisation soit envisagée comme un construit humain et que, d'autre part, les termes utilisés pour envisager l'environnement soient élargis à d'autres éléments tels que la culture. Toutefois, des modèles déterministes aux modèles où le jeu des acteurs stratégiques crée les formes organisationnelles, le rapport à l'environnement est

envisagé dans le sens de l'influence de ce dernier sur l'organisation. Les approches constructivistes des organisations constituent une avancée dans la manière d'appréhender la relation entre l'organisation et la société. L'idée d'interaction entre l'organisation et son environnement est à présent envisagée mais l'influence que peut avoir l'organisation sur son environnement n'est abordée que de manière interne à l'organisation, selon des processus d'attribution de sens qui permettent de décoder celui-ci. C'est que la sociologie des organisations se focalise principalement sur les fonctionnements internes des organisations et permet d'analyser ceux-ci de manière approfondie. Par conséquent, quant à l'étude de la relation entre les organisations et leur contexte, il est très peu envisagé la manière dont l'organisation influence son environnement.

Historiquement, l'analyse des organisations, en ce compris la relation de celles-ci à leur contexte, a été abordée par les chercheurs à travers la théorie des organisations, principalement en économie et en sociologie. Pourtant, nous avons vu que tant les théories économiques orthodoxes que les théories sociologiques des organisations traitent le rapport de l'organisation à son environnement dans le sens d'une influence du contexte, envisagé en termes principalement marchands, sur l'organisation. De surcroît, elles envisagent souvent l'organisation en tant que solution unique et prévisible, parce qu'efficace. Lorsqu'il s'agit de reconnaître aux individus davantage de capacité d'action dans la définition de la forme organisationnelle, ceux-ci sont alors appréhendés en termes principalement stratégiques. Pourtant, les acteurs à la base des OES mettent en exergue, en tant que moteur de leur action, un ensemble de normes et de valeurs, qui trouvent finalement peu de place au sein des cadres théoriques traditionnels.

L'hypothèse d'encastrement politique des organisations dégagée de l'analyse de Polanyi permet dès lors d'analyser le rapport entre les organisations et la société en infléchissant l'analyse organisationnelle afin d'envisager les organisations comme des institutions. Celles-ci peuvent adopter une diversité de formes non explicables en termes d'efficacité. Elles sont porteuses de normes et de valeurs, d'action collective susceptible d'influencer un environnement non-marchand (par exemple au niveau de l'émergence de politiques publiques). Cette dimension est importante lorsque sont étudiées les OES dans la mesure où l'une de leurs spécificités est l'ancrage dans l'espace public. L'encastrement politique permet d'accorder une attention particulière à l'insertion de l'organisation dans un contexte non-marchand, en termes d'interaction, d'influence réciproque.

Illustration : le cas des OES actives dans l'insertion par le travail

La recherche menée en Belgique sur les OES actives dans l'insertion par le travail a mis en exergue l'interaction entre ces OES et les politiques publiques dans la construction du champ (Lemaître, Nyssens et Platteau 2005 ; Lemaître 2006). En Belgique, de même que dans plusieurs pays de l'Union européenne, les premières OES d'insertion par le travail sont nées dans les années 1970, portées par des acteurs de la société civile, des travailleurs sociaux et des militants associatifs. S'enracinant dans différents champs du travail social, ces acteurs sont confrontés à un public en marge de la société : le secteur de la Protection de la Jeunesse, les milieux d'éducation permanente liés au mouvement ouvrier ou encore des milieux associatifs moins institutionnalisés (Fusulier et Mertens, 1995). Dans un contexte de croissance du chômage et de politiques passives (qui visent à indemniser les personnes sans emploi), ces OES s'insèrent dans une critique de l'exclusion sociale en revendiquant le travail en tant que droit. Elles émergent en marge des cadres légaux et pointent les limites des politiques publiques traditionnelles, jugées ne pas fournir une réponse adéquate aux personnes

exclues du marché du travail. Pionnières dans l'insertion par le travail de personnes fragilisées, nous pouvons dire que, par leurs pratiques, elles ont mis sur pied des politiques actives d'emploi « avant la lettre ». Elles ont émergé dans une perspective de contestation et d'autonomie par rapport aux pouvoirs publics et ont contribué au renouvellement des politiques sociales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, développant, ainsi une seconde génération d'initiatives « de concertation », s'ouvrant à la collaboration avec d'autres acteurs, en particulier les pouvoirs publics. Elles vont alors participer au renouvellement des politiques publiques.

Dans les années 1980, face à la montée du chômage et ladite « crise des finances publiques », les pouvoirs publics mettent en place, aux côtés des politiques passives, une série de politiques actives d'emploi, qui visent l'intégration des chômeurs au sein du marché du travail. A l'époque, les programmes de résorption du chômage constituent le poste le plus important parmi ces politiques actives. Ils ont pour objectif l'insertion de chômeurs dans des projets estimés avoir une plus-value sociale. Dans ces années 1980, la majorité des OES d'insertion ont une forme d'association sans but lucratif et ont recours aux programmes de résorption du chômage pour poursuivre leur mission.

A la fin des années 1990, alors que ces programmes se sont progressivement transformés en emplois réguliers, d'autres politiques actives d'emploi sont développées. Il s'agit des politiques d'activation, ciblées notamment sur les personnes bénéficiaires d'allocations sociales, via la reconversion, l'« activation », de ces moyens en aides à l'emploi. Ces politiques reflètent la tendance à la transformation de l'« Etat social » en un « Etat social actif ». Concept polymorphe et ambigu à plus d'un titre, nous pouvons dire que, dans cette perspective, l'Etat est censé développer des mesures pour inciter les individus à s'intégrer dans la vie active, et plus particulièrement sur le marché du travail. Les allocataires sociaux, quant à eux, ont le devoir de saisir « les opportunités » qui leur sont présentées.

Les OES d'insertion s'étant multipliées, suite à des négociations entre des représentants du secteur et les pouvoirs publics, ceux-ci les reconnaissent légalement. Ainsi, naît en Région wallonne en 1998 un cadre légal spécifique pour ces OES (révisé en 2004) : l'agrément « Entreprise d'insertion ». A travers ce décret, les pouvoirs publics inscrivent les OES d'insertion dans l'action publique et, en particulier, au sein des politiques d'activation de l'Etat social actif. L'OES d'insertion agréée est conçue comme l'un des instruments de mise en œuvre des politiques d'activation de l'Etat social actif et de ses parcours d'insertion.

Nous percevons donc que, selon l'hypothèse d'encastrement politique, il y a eu une co-construction du champ entre les OES d'insertion et les politiques publiques. De nombreuses OES d'insertion existantes adoptent l'agrément et, dans la foulée du décret, naissent une série de nouvelles OES d'insertion. Si le développement de quelques initiatives pionnières a mené à de nouveaux cadres légaux spécifiques, la reconnaissance légale a entraîné à son tour une croissance de ces initiatives. Par contre, alors que le décret octroie des subsides spécifiques aux OES pour poursuivre leur mission d'insertion, certaines OES, visant bien la création d'emploi pour un public fragilisé, choisissent de ne pas adopter l'agrément, de ne pas entrer dans cette voie d'institutionnalisation. Elles ont pour la plupart gardé leur forme associative. En outre, aux côtés de l'institutionnalisation légale, des processus « d'auto-labellisation » et de mise en réseau se sont développés. Différents degrés d'identification à ces réseaux et labels coexistent selon l'importance accordée par les OES d'insertion à cette appartenance. Pour certaines, l'auto-labellisation est la première identification, pour d'autres elle est secondaire et le cadre légal est plus important.

Dès lors, si nous avons vu que la construction des politiques publiques n'est pas un processus allant seulement de haut en bas, ce n'est pas pour autant que cette co-construction est exempte

de tensions. La tendance au développement de relations contractuelles entre les pouvoirs publics et les OES d'insertion pour la prestation de services dans le cadre des politiques d'emploi permet aux OES d'accéder à une plus grande visibilité, une reconnaissance légale et un accès aux ressources publiques nécessaires à la poursuite de leur mission. Mais, l'inscription des OES dans l'action publique influence en retour leur forme organisationnelle, ce qui peut constituer un carcan si leur capacité d'innovation n'est pas reconnue. Ainsi, la recherche menée montre que l'institutionnalisation des OES d'insertion tend à revêtir des formes d'organisations plus marchandes, portées par des groupes entrepreneuriaux et dont l'objectif social est seulement l'insertion professionnelle de publics fragilisés (Lemaître, Nyssens et Platteau 2005). Elle permet alors d'éclairer les raisons quant au choix d'autonomie des OES d'insertion non-institutionnalisées. Ces organisations tendent à adopter une structure d'objectifs sociaux multiples. Mais l'objectif de production à finalité sociale peut alors parfois se retrouver en tension avec l'objectif d'insertion, ce dernier n'étant plus subordonné à la finalité sociale, et une certaine sélection du public-cible en insertion a pu être observée, justifiée par le besoin de garantir la qualité du service rendu.

2.2. La mobilisation des différentes formes d'intégration par les organisations d'économie sociale

Si Polanyi permet d'introduire la dimension politique et collective qui semble essentielles à l'étude des OES, il permet aussi d'étudier leur dimension socioéconomique en délaissant la seule référence au marché pour faire place à la pluralité des registres économiques potentiellement à l'œuvre en leur sein. Nous pouvons alors analyser la manière dont les OES interrogent le mode de gestion dominant de l'économie non seulement en termes de projet politique mais aussi en termes de fonctionnement, à travers des combinaisons diverses d'objectifs, d'acteurs et de moyens d'échange de biens et services.

Un apport par rapport aux analyses des théories économiques orthodoxes

Dans les approches orthodoxes en économie (économistes néo-classiques et néo-institutionnalistes), l'économie marchande est première : le marché est la matrice principale de l'économie (Nyssens 2000). L'économie non marchande qui relève des interventions de l'Etat dans l'économie, est, quant à elle, supplétive, c'est-à-dire qu'elle n'est envisagée que comme le résultat d'échecs de marché. Et, ce qui relève de la réciprocité et de l'administration domestique est passé sous silence.

Polanyi (1983 [1944]), grâce aux quatre modes d'intégration de l'économie, donnant droit de cité à la réciprocité et à l'administration domestique, permet de mettre en lumière tout ce qui relève aussi, dans l'économie, du non-monnaire, tels que les dons en nature ou l'engagement volontaire, ou encore la production de biens et services à l'intérieur des familles. Ce principe de l'administration domestique demeure important dans nos sociétés, notamment à travers le travail des femmes au sein du ménage, comme en attestent les nombreuses études sur le *care*. L'observation de ce principe et son importance pour les OES revient à la relecture féministe des analyses polanyiennes.

A ce stade, mentionnons que l'apport de Polanyi ne tient pas uniquement au fait qu'il fasse apparaître deux autres formes d'intégration que sont la réciprocité et l'administration domestique. Nous avons vu que Polanyi interroge le caractère naturel du marché et fait

apparaître l'économie comme un processus institutionnalisé et politique, en montrant que réciprocité, redistribution, administration domestique et marché sont quatre formes institutionnelles selon lesquelles les sociétés ont toujours organisé la production, la circulation et la répartition des biens et services. Il suggère donc de penser les différentes formes d'intégration, qui peuvent toutefois parfois se trouver en tension, *sans hiérarchisation a priori*. La manière de les combiner, que ce soit au niveau macro d'une société ou au niveau micro d'une organisation, est un choix politique. Mentionnons aussi que leur dimension politique et socioéconomique sont liées et révèlent les intentions des acteurs au niveau de la régulation économique.. Polanyi invite à analyser les formes particulières que prend l'articulation entre ces modes d'action complémentaires pour reconstituer la complexité des formes de production et de circulation des richesses dont les combinaisons peuvent être multiples.

Illustration : le cas des OES actives dans le « care »

Dans cette partie, nous illustrons l'application de la grille d'analyse construite ci-dessus à une étude des organisations d'aide et de soin à domicile (le *care*) en Belgique francophone. Nous avons étudié sept services d'aide à domicile à partir des prestataires et des ressources mobilisées. Notre hypothèse était la suivante : les services de proximité étudiés sont une construction sociale reposant sur différentes formes d'intégration de Polanyi, ce qui leur confère un caractère hybride. Les différents outils développés ci-dessus se sont avérés utiles à la compréhension des logiques socioéconomiques présentes dans ces OES. En effet, en étudiant ces services, nous avons constaté qu'ils mobilisaient différents prestataires professionnels et non professionnels autour de la personne dépendante : travailleuses des associations d'économie sociale (garde à domicile principalement) ou du secteur public d'une part et famille d'autre part (Nyssens et Degavre 2008). Précisément, le fait que la famille soit répertoriée dans les prestataires n'est pas anodin : certaines organisations comptent sur une participation des membres de l'entourage pour rendre leurs services. Nous avons donc trouvé dans ces services de proximité des prestataires organisés sur la logique de l'administration domestique. Les autres prestataires, telles que les gardes à domiciles, répondent davantage à la logique de la redistribution puisque leur travail relève d'un contingent d'heures fixé par l'Etat et attribué au secteur de l'aide à domicile et que leurs emplois sont subsidiés par des programmes de résorption du chômage.

Dans un second temps, nous avons observé ces services du point de vue des ressources qu'ils mobilisent. Nous avons constaté que la mobilisation sans hiérarchisation a priori d'une articulation entre différents types de ressources qui relèvent des différentes formes d'intégration de Polanyi permet à l'organisation de donner droit de cité dans son action à d'autres préoccupations que les seuls objectifs marchands. Ainsi, nous avons recensé des ressources marchandes (issues du marché, il s'agit de la contribution propre de l'utilisateur), des ressources non-marchandes (issues de la redistribution, il s'agit de la part de subsides de l'Etat ainsi que de la part de subsides des mutuelles) et des ressources gratuites (le travail de l'entourage). Les ressources non-marchandes permettent à l'organisation de poursuivre une finalité d'intérêt collectif tout en étant actives sur le marché. En effet, la redistribution soutient alors la finalité collective de l'OES, à travers des politiques publiques, lui permettant de remplir sa finalité de service collectif.

Les ressources gratuites prélevées sur le travail effectué par l'entourage relèvent de l'administration domestique et donc de la famille. Dès lors, l'administration domestique, qui pourtant a été négligée dans les analyses ultérieures de Polanyi ainsi que dans les analyses en

économie sociale au profit de la redistribution ou encore de la réciprocité, joue dans les services du *care* un rôle spécifique et fondamental : elle permet la co-construction du service entre l'usager-e dépendant-e, l'entourage et l'organisation elle-même.

Les analyses en économie sociale mobilisant les formes d'intégration de Polanyi délaissent l'administration domestique au profit de la réciprocité. Pourtant, comme nous l'avons mentionné, les ressources puisées dans les familles ne sont pas de l'ordre de la réciprocité. La famille est une unité de production de services à la personne, gratuits, et souvent sans contre-don ou équivalence. Les enquêtes sur les budgets-temps démontrent les inégalités au niveau du partage des tâches domestiques : l'éducation des enfants, le soin aux parents, l'entretien des affaires de l'époux sont autant de services rendus qui ne donneront pas lieu à un retour ou à une réciprocité équivalente. Justement, Polanyi insiste bien sur l'équivalent acceptable pour qualifier un ensemble d'interactions de « réciprocités ». Or comme le démontrent de nombreux travaux sur le fonctionnement de la famille (en sociologie des rapports sociaux de sexe notamment), la famille fonctionne davantage sur le modèle du « transfert unilatéral » (Boulding, cité par Michel 1978, p.73). Il n'y a donc pas lieu d'assimiler l'administration domestique à la réciprocité, ni en termes de prestataires, ni en termes de ressources.

Polanyi associe, lui, la famille autarcique à une forme de redistribution, arguant qu'il y a un élément centralisateur qui redistribue les ressources produites en autarcie. C'est sans doute vrai pour les unités familiales observées à certaines époques antérieures à la nôtre, mais aujourd'hui, dans les familles où les époux gagnent tous deux un revenu, il serait incorrect de penser que les ressources sont strictement centralisées. C'est pourquoi, à nouveau, nous pensons que l'administration domestique possède son fonctionnement et ses logiques propres. Elle ne peut donc pas, dans l'état actuel des choses, être assimilée à la redistribution ou encore la réciprocité.

3. Approches polanyienne et féministe : correspondances

Ce sont les lectures féministes de l'économie qui nous ont permis d'être attentives au rôle encore actuel du principe d'administration domestique. De manière générale, l'approche polanyienne peut avantageusement entrer en dialogue avec l'analyse féministe en économie, d'autant que les deux approches partagent un élément fondamental : la critique de l'individu isolé comme fondement de la démarche dans les sciences économiques (England 2003, p.33 pour l'analyse féministe) :

« The conception of human nature underlying neoclassical economics is of an individual human as radically separate from other humans and from nature ; the emphasis is on separation, distance, demarcation, autonomy, independence of self » (Nelson, 1996, p.30)

Comme l'approche substantive de Polanyi, la lecture féministe défie en cela les définitions basées sur les théories du choix rationnel et l'individualisme méthodologique. La science économique féministe s'appuie sur la non autonomie de l'individu, sur l'encastrement des agents dans des rôles sociaux et des relations sociales. L'approche substantive (la dépendance de l'être humain à son environnement et à ses semblables) se retrouve bien dans l'économie du *care*, où la dépendance est interprétée comme la marque des relations « épaisses » entre les individus et dont les femmes ont la plus grande responsabilité, et dans la socioéconomie féministe matérialiste où la dépendance des individus entre eux est interprétée au travers du prisme des rapports sociaux hiérarchiques qui s'établissent entre les hommes et les femmes. Pour Nelson (1996), le déni de cette dépendance par les théories orthodoxes en économie et le credo de l'*homo oeconomicus* n'est pas le fruit du hasard : si elle est exclue du raisonnement,

c'est aussi parce que le travail de *care*, considéré comme « naturel », est précisément le travail des femmes. Or ce sont des hommes qui ont posé les fondements des théories économiques (Ibid., p.31). Ceux qui ont forgé les concepts fondamentaux de la discipline ont pris comme point de départ leur propre rapport au monde et ont confondu le point de vue universel avec leur expérience « située ». On retrouve ici la même mise à nu du point de vue situé que celui que l'on trouve chez Polanyi lorsqu'il déconstruit la vision smithienne de l'individu et des marchés : Smith a confondu l'histoire économique avec sa perception « située » de l'individu porté sur le troc et du marché du XIX^{ème} siècle.

De façon générale, l'économie féministe est articulée autour d'une définition de l'économie comme « *the provisioning of human life* » (Ferber et Nelson 2003, p.1) et non du marché. Les frontières de l'économie substantive, comme de l'économie féministe, dépassent donc le traditionnel clivage privé-public puisque le marché n'est pas central et parce que l'on reconnaît à l'individu des besoins sociaux qu'il ne trouve à satisfaire que dans la sphère des sentiments et des rapports humains, considérée par l'économie orthodoxe comme « privée ».

Les deux analyses, polanyienne et féministe, partagent également une vision de l'économie comme un processus historique, « institutionnalisé » pour les uns, comme un ensemble construit (socialement) sur des institutions pour les autres, dont la famille n'est pas la moindre (Nelson, 1996, p.23). L'idée d'encastrement dans des institutions est bien présente dans l'économie féministe, même si elle ne revêt pas tout à fait l'acception que nous retirons de Polanyi. Pour les économistes féministes, l'environnement social et institutionnel existe et de surcroît il marque les rapports sociaux de sexe.

La question que nous inspire ces correspondances entre l'approche substantive polanyienne et celle de l'économie féministe est de savoir en quoi consisterait une analyse économique qui ne soit pas axée sur l'individu rationnel, isolé, autonome et dont l'activité principale se situe sur le marché, mais bien au contraire axée sur les êtres humains situés socialement et où le genre « compte » pour comprendre des comportements hors-marché. La question économique devient donc la création d'organisations et d'institutions qui permettent d'inscrire l'activité économique dans des logiques non accumulatives, dans la préservation du social et de la nature. C'est à cette question principale qu'étaient consacrées les parties précédentes de l'article.

Conclusion

Sur maints aspects, Polanyi donne à penser. L'élément central développé dans cet article porte sur l'apport de cet auteur à l'analyse des organisations d'économie sociale dans leur double dimension, politique et socioéconomique. Son œuvre permet en effet de prendre deux directions différentes et complémentaires dans l'étude de celles-ci : d'une part, celle de la démonstration de l'encastrement politique des OES (elles interagissent bien avec leur environnement et co-construisent même l'action publique), d'autre part, celle de leur nature hybride en termes de logiques socioéconomiques (ce qui leur permet de préserver une finalité de service à la collectivité). Il s'agit de deux apports originaux par rapport à l'analyse des organisations, en économie comme en sociologie.

L'étude des logiques socioéconomiques présentes dans les OES, basée sur l'analyse des rationalités d'acteurs et des ressources des organisations, a notamment permis d'identifier la présence de l'administration domestique, mise au service d'une finalité collective. Ce principe est pourtant délaissé par Polanyi lui-même ainsi que par les études en économie sociale.

L'analyse de cette forme d'intégration est renforcée par la lecture de genre qui nous oblige précisément à porter le regard vers ce qui se passe dans la sphère domestique. Ce que nous enseigne la présence de l'administration domestique, c'est bien que l'économie dépasse largement le marché et qu'une approche substantive permet de dégager des marges dans l'étude des comportements et institutions qui jouent un rôle important dans la cohésion sociale. Il reste à étudier l'impact de la lecture de genre sur les autres formes d'intégration ainsi qu'à relever les tensions qu'elles suscitent en termes d'inégalités entre les sexes.

Polanyi offre donc un socle théorique pour penser les comportements altruistes ou coopératifs. Le besoin de réciprocité et de redistribution élargit la perspective de l'acte économique de production, en y intégrant notamment la confiance ou la préservation et la reproduction du lien social. Il rappelle ainsi la nécessité qu'a toute société de se protéger socialement : « *ce besoin vital de protection sociale* » (Polanyi 1983 [1944], p. 209). On doit bien à l'auteur d'avoir anticipé certaines ruptures à l'intérieur du savoir économique. Point n'est besoin de rappeler ici combien sa définition substantive de l'économie a eu de l'importance dans la fondation du raisonnement en économie sociale qui tente, précisément, de prendre un autre point de départ dans l'analyse économique, celui, notamment, des comportements et formes d'intégration de l'économie et du social. En revanche, il semble important de souligner combien l'approche substantive, partagée d'ailleurs par l'économie féministe, permet de réfléchir aussi à des phénomènes a priori non économiques au regard des paradigmes orthodoxes en économie, mais qui « comptent » dans la reproduction de la vie humaine. L'ensemble de la pensée de Polanyi repose sur l'idée que la vie humaine est un processus de reproduction *étendue*, où l'on reconnaît que plusieurs institutions et formes d'intégration participent à la régénération des liens sociaux (Degavre, 2005). Ce concept de reproduction étendue sert à désigner des pratiques concrètes qui permettent de tisser des liens étroits entre les organisations économiques et leur environnement politique et social.

L'opérationnalisation du cadre polanyien à laquelle nous nous sommes livrées dans cet article et son application aux OES dans un contexte contemporain permet dès lors de mieux éclairer leur implication dans la reproduction étendue. L'exemple étudié sur les OES d'insertion de personnes particulièrement défavorisées menant au développement de politiques publiques à destination de ces personnes, de même que celui d'un *care* qui combine ressources familiales et associatives, publiques et marchandes, en fournissent des illustrations.

Bibliographie

- ALCHIAN, A. A., et H. DEMSETZ (1972). « Production, Information Costs and Economic Organization », *American Economic Review*, 62, décembre, pp. 777-795.
- CROZIER, M., et E. FRIEDBERG (1977). *L'Acteur et le Système*, Ed. du Seuil, Paris.
- DEFOURNY, J., et P. DEVELTERE (1999). « Origines et contours de l'économie sociale au Nord et au Sud ». dans : J. DEFOURNY, P. DEVELTERE et B. FONTENEAU, éd., *L'économie sociale au Nord et au Sud*, De Boeck Université, Paris, Bruxelles, pp. 25-56.
- DEGAVRE, F. (2005). *Enjeux du développement dans les contextes Nord. Le rôle des femmes dans le care et la reproduction du lien social*. Thèse de doctorat. Faculté des sciences économiques, politiques et sociales. Université Catholique de Louvain. Louvain-la-Neuve, mars.
- DELPHY, C. (1998). *L'ennemi principal, économie politique du patriarcat*. tome 1. Editions Syllepses, collection Nouvelles Questions Féministes, Paris.
- D'IRIBARNE, P. (1989). *La logique de l'honneur*, Ed. du Seuil, Paris.
- EMERY, F. E., et E. L. TRIST (1965). « The causal texture of organizational environments », *Human Relations*, February, Vol. 18, pp. 21-32.
- ENGLAND, P. (2003). « Separative and soluble selves: dichotomous thinking in economics ». dans : M. A. Ferber et J.A. Nelson. *Feminist economics today*. The University of Chicago Press, London and Chicago, pp.33-59.
- FAMA, E., et M. JENSEN (1983). « Agency problems and residual claims », *Journal of Law and Economics*, 26, juin, pp. 327-349.
- FAYOL, H. (1916). « L'administration industrielle et générale », *Bulletin de la société de l'industrie minière*, n°10, pp. 5-164.
- FERBER, M. A. et J.A. NELSON (2003). *Feminist economics today*. The University of Chicago Press, London and Chicago, 209p.
- FUSULIER, B., et S. MERTENS (1995). « Les entreprises de formation par le travail ». *Rapport final au projet d'évaluation des pratiques des EFT*. EFT Consultance.
- HUFF, A. S. (1983). « A Rhetorical Examination of Strategic Change », dans : R. Pondy, P.J. Frost, G. Morgan et T.C. Dandridge, (eds.), *Organizational Symbolism*, JAI Press, New York, pp. 167-186.
- JENSEN, M. C., et W. H. MECKLING (1976). « Theory of the Firm: Managerial Behavior, Agency Costs and Ownership Structure », *Journal of Financial Economics*, 3, octobre, pp. 305-360.
- LAVILLE, J.-L. (2004). « Encastrement et nouvelle sociologie économique : de Granovetter à Polanyi et Mauss ». dans : M. LA ROSA et J.-L. LAVILLE (dir.). « La sociologie économique européenne. Une rencontre franco-italienne ». *Sociologia del Lavoro*, supplément spécial au n° 93, pp. 11-25.
- LAVILLE, J.-L. et M. NYSSSENS (2001). « The Social Enterprise. Towards a Theoretical Socio-economic Approach ». dans : C. BORZAGA et J. DEFOURNY (éd.), *The Emergence of Social Enterprise*. Routledge, London, New York, pp. 312-332.

- LEMAITRE, A. (à paraître). *L'encastrement politique des organisations d'économie sociale et solidaire. Etudes de cas Nord-Sud*. Thèse de doctorat. Faculté des sciences économiques, politiques et sociales. Université catholique de Louvain. Louvain-la-Neuve.
- LEMAITRE, A. (2007). « As organizações da economia solidária: quebrando e interrogando os paradigmas teóricos dominantes nas ciências econômicas ». *V Encontro Internacional de Economia Solidária: O Discurso e a Prática da Economia Solidária*. Université de São Paulo, pp. 11-14.
- LEMAITRE, A. (2006). *L'insertion par le travail des personnes défavorisées*. Prix Roger Vanthournout. Luc Pire Electronique, Bruxelles.
- LEMAITRE, A., M. NYSENS et A. PLATTEAU (2005). « Les entreprises sociales d'insertion par le travail entre idéal-type et institutionnalisation ». *Recherches Sociologiques*, 01, pp. 129-152.
- HOBSON, B., J. LEWIS ET B. SIIM (2002). *Contested concepts in gender and social politics*. Edward Elgar. Cheltenham UK, Northampton, MA, USA, 242p.
- MASLOW, A.H. (1954). *Motivation and Personality*, Harper and Row, New York.
- MAYO E. (1933). *The Human Problems of an Industrial Civilization*, Macmillan, Londres.
- MC GREGOR, D. (1960). *The Human Side of Enterprise*, Mc Graw Hill.
- MICHEL, A. (dir) (1978). *Les femmes dans la société marchande*. PUF, Paris, 256p.
- MINTZBERG, H. (1982). *Structure et dynamique des organisations*, Editions d'Organisation, Paris.
- NELSON, J.A. (1996). *Feminism, Objectivity and Economics*. New York: Routledge, 174p.
- NORTH, D. (1990). *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*, Cambridge University Press, Cambridge.
- NYSENS, M. (2000). « Les approches économiques du tiers-secteur, apports et limites des analyses anglo-saxonnes d'inspiration néo-classique ». *Sociologie du travail*. n° 42, pp. 551-565.
- NYSENS M., et F. DEGAVRE (à paraître). « Paid and unpaid care to elderly people: a socialisation "in the making". The Case of "Home Care Workers" in Belgium ». dans : T. Addabbo, M.-P. Arrizabalaga, C. Borderías et A. Owens *et al.* (éds.). *Home, Work and Family, Gender and Well-being in Modern Europe*. Ashgate.
- NYSENS, M., et F. DEGAVRE (2008). « L'innovation sociale dans les services d'aide à domicile : Les apports d'une lecture polanyienne et féministe ». *Revue Française de Socio-Economie*. n°2, pp.79-98.
- PEEMANS, J.-P. (2004). « Quelques remarques introductives sur les rapports entre gouvernance locale, économie sociale et pratiques populaires face à la globalisation », dans : S. CHARLIER, M. NYSENS, J.-P. PEEMANS et I. YEPEZ (éds.). *Gouvernance locale, économie sociale, pratiques populaires face à la globalisation*. Presses Universitaires UCL.
- POLANYI, K. (1983 [1944]). *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*. traduit de l'anglais par C. Malamoud, préface de L. Dumont. Gallimard, Paris, 419p.
- POLANYI, K. (1977). *The Livelihood of Man*. Academic Press. New York, 280p.

- POLANYI, K., K. ARENSBERG et H. PEARSON (dirs.) (1957). *Trade and market in the early empires. Economics in history and theory*. Glencoe III, Free Press. dans : K. Polanyi (2002). *Essais de Karl Polanyi*. Seuil, Paris, 382p.
- PONDY, R. L. (1983). « The role of Metaphors and Myths in Organization and in the Facilitation of Change », dans : R. Pondy, P.J. Frost, G. Morgan et T.C. Dandridge, (eds.), *Organizational Symbolism*, JAI Press, New York, pp. 157-166.
- REYNAUD, J.-D. (1997). *Les règles du jeu. L'action collective et la régulation sociale*, 3^{ème} édition, Armand Colin/Masson, Paris.
- ROBBINS, L. (1932). *An Essay on the Nature and Significance of Economic Science*. New York University Press, New York, 160p.
- ROSANVALLON, P. (1992). *La crise de l'Etat-providence*. Editions du Seuil, Paris, 183p.
- SAINSAULIEU, R. (1977). *L'identité au travail, les effets culturels de l'organisation*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- TAYLOR, F.W. (1957-1967, première version en 1911). *La direction scientifique des entreprises*, Bibliothèque Marabout, Paris-Verviers.
- WEBER, M. (1964, traduction française de l'ouvrage paru en 1920). *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Plon, Paris.
- WEICK, K. E. (1979). *The Social Psychology of Organization*, Reading (Mass), Addison-Wesley.
- WILLIAMSON, O. (1975). *Markets and Hierarchies: Analysis and Antitrust Implications*, MacMillan, Free Press, New York.
- WILLIAMSON, O. (1985). *The Economic Institutions of Capitalism: Firms, Markets, Relational Contracting*, MacMillan, Free Press, New York.